

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/Classes-preparatoires-aux-grandes-ecoles-reorganisation-en-cours>



école & société

Classes préparatoires aux grandes écoles : réorganisation en cours

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : lundi 14 décembre 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Avec une réforme du bac et du lycée qui s'achève à la session 2021, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) connaissent logiquement des évolutions à la rentrée prochaine, qui sans être révolutionnaires, modifient leur organisation. Ces évolutions se font à coûts constants. Les transformations, très tardives, ont laissé les enseignants dans le flou pour les demandes de mutation.

Les CPGE scientifiques

Pour les CPGE scientifiques, la grande nouveauté, c'est la création d'une nouvelle voie *mathématiques, physique, ingénierie et informatique - mathématiques, physique et informatique* (MP2I-MPI) en lien avec la création de l'enseignement de spécialité *numérique et sciences informatiques* (NSI) au lycée.

L'Inspection générale a annoncé l'ouverture de 27 classes MP2I par transformation de classes de *mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur* (MPSI). Le ministère justifie l'absence de véritables créations par le fait que les grandes écoles n'offriront pas plus de places aux concours, elles se contenteront de convertir des places existantes. Cette transformation pourrait avoir des conséquences à terme sur certains postes, en particulier en *sciences de l'ingénieur*.

La carte définitive n'est pas encore connue, ce qui inquiète les familles et complique les opérations de mouvement des personnels intéressés.

Les nouvelles grilles horaires actent la disparition de l'heure commune d'informatique en MPSI, *physique, chimie et sciences de l'ingénieur* (PCSI) et *physique, technologie et sciences de l'ingénieur* (PTSI) au premier semestre, la réforme fonctionnant à moyens constants, alors que l'informatique prend une place de plus en plus importante dans les enseignements.

Quant aux programmes, ils ont été fortement critiqués pour leur lourdeur, en particulier en mathématiques et physique. Des allègements ont été apportés suite aux travaux du Conseil supérieur de l'Éducation.

Les CPGE économiques et commerciales

Pour les classes préparatoires économiques et commerciales, avec la disparition des séries au lycée, le recrutement se veut plus ouvert aux choix divers des élèves. L'adaptation aux nouveaux étudiants passe par une fusion des 2 voies : la voie scientifique qui accueillait les candidats sortant de la série S et la voie économique qui accueillait les candidats sortant de la série ES.

Il n'y aura maintenant plus qu'une filière économique et commerciale générale avec un tronc commun de 12 heures inchangé et deux enseignements au choix : d'un côté *mathématiques appliquées* ou *mathématiques approfondies*, de l'autre *économie, sociologie, histoire du monde contemporain* (ESH) ou *histoire, géographie, géopolitique* (HGG). Il existe à ce jour 75 prépas économique et commerciale, voie éco (ECE) et 75 prépas économique et commerciale, voie scientifique (ECS).

Pour l'Inspection générale, les ex-ECS auront vocation à proposer *maths approfondies* et les ex-ECE *maths appliquées*. Une carte sera établie, elle est en cours de discussion. La grille horaire est établie à coûts constants et l'informatique reste financée par les heures de colles, ce qui n'est pas acceptable. Quant au programme de *maths appliquées*, même légèrement amendé, il reste très ambitieux pour un horaire de 6 heures.

L'avis du SE-Unsa

Ces adaptations des CPGE à la réforme du lycée général et technologique étaient totalement prévisibles et auraient

dû être anticipées pour être totalement abouties à la fin de l'année scolaire dernière. Cela aurait permis une information complète des personnels et évité les incertitudes sources d'inquiétudes et de tensions pour tous les acteurs concernés.